



École Henri-Forest
100, Av Trésor-Caché
LaSalle, (QC) H8R 3K3
Téléphone : 514-595-2046
Télécopieur : 514-595-2107
Direction.henri_forest@csmb.qc.ca



Le 28 juin 2018,

Chers parents des enfants de la maternelle 4 ans,

La rentrée de votre enfant au préscolaire aura lieu le 29 août prochain à compter de 7h50, 8h45 ou 9h35 à l'entrée principale. Pour savoir à quelle heure vous devez arriver, veuillez consulter les envois d'été que vous recevrez en juillet ou contacter la secrétaire au (514) 595-2046. Des adultes seront présents pour vous y accueillir, vous et votre enfant. Vous trouverez plusieurs informations à ce sujet à l'intérieur des autres documents présents dans l'envoi que vous venez de recevoir.

Voici quelques informations importantes pour la rentrée scolaire des maternelles 4 ans :

1. J'aimerais rencontrer les parents des élèves en maternelle 4 ans le 22 août prochain à 9h00. Lors de cette rencontre, qui aura lieu à notre école, je présenterai le fonctionnement de l'école et le service de garde et des dineurs auxquels vous pourrez inscrire votre enfant. Vous pouvez aussi amener votre enfant à cette journée. Nous ferons une visite de l'école. Il est démontré que les enfants ayant la chance de visiter l'école et de rencontrer des membres du personnel avant la rentrée scolaire vivent moins d'anxiété lors de leur 1^{re} journée d'école.
2. Contrairement aux autres élèves de l'école qui se retrouveront dans la cour d'école à 7h40, vous êtes conviés à nous retrouver le 29 août prochain à l'entrée principale afin de faire l'intégration à l'école avec votre enfant. La rencontre aura lieu dans la classe de l'enfant et durera 45 minutes. Les parents doivent accompagner leur enfant pendant cette rencontre. Par la suite, les enfants doivent retourner à la maison avec les parents ou aller au service de garde s'ils sont inscrits.
3. Le 30 août, l'arrivée de votre enfant à l'école se fera sur la cour d'école entre 7h40 et 7h50. Vous pourrez alors accompagner votre enfant sur la cour d'école et entrer avec lui dans l'école. Vous ne pourrez toutefois pas entrer dans la classe. Nous verrons alors si des mesures particulières doivent être mises en place pour aider les enfants à mieux vivre la transition. Les cours se termineront à 10h30. À ce moment, vous devrez venir récupérer votre enfant à la sortie de la cour d'école ou il ira terminer la journée au service de garde s'il y est inscrit.



École Henri-Forest
100, Av Trésor-Caché
LaSalle, (QC) H8R 3K3
Téléphone : 514-595-2046
Télécopieur : 514-595-2107
Direction.henri_forest@csmb.qc.ca



4. Votre enfant peut venir à l'école les 29 et 30 août prochain avec un objet signifiant (toutou, doudou ou autre) s'il le désire. Cet objet sera toutefois interdit à compter du 31 août, à moins qu'il ne vive des difficultés d'intégration à l'école et que ce moyen l'aide à mieux vivre son expérience scolaire.
5. À partir du 31 août, votre enfant sera intégré officiellement dans sa classe selon l'horaire régulier, à savoir de 7h47 à 14h50. Pour les journées du 31 août et du 4 septembre, votre enfant bénéficiera d'une demi-journée en activité avec son enseignante et de l'autre demi-journée avec une éducatrice. Cette façon de faire permettra à votre enfant de s'habituer à un nouvel environnement et à de nouveaux adultes qui l'aideront dans son cheminement scolaire.

D'autres détails pertinents vous seront communiqués en début d'année scolaire relativement à l'organisation scolaire, aux activités, aux services offerts et aux rencontres de parents.

Au plaisir de vous rencontrer le 22 août prochain!

Dominic Haché
Directeur
École primaire Henri-Forest
(514)595-2046 poste 2103
dominic.hache@csmb.qc.ca